

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, \$1.00
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, \$1.00
Aux deux publications réunies, \$2.00
Tout instituteur voulant et pouvant l'annuler, moitié prix quel qu'il soit.

ENCOURAGEMENT

AUX NOUVEAUX ABONNÉS DE LA Revue Canadienne.
A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE et MUSICAL, pour UNE ANNÉE, et paieront leur abonnement d'AVANCE, auront droit de recevoir et recevront toutes les livraisons de l'Album publiées depuis le 1er Janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE, MONTREAL.
ON EXÉCUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'OUVRAGES, TELS QUE : LIVRES, CATALOGUES, PAMPHLETS, AFFICHES, CHEQUES.
On entreprend toutes sortes d'ouvrages en Musique.

AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

Il se flatte qu'on lui continuera le même patronage à l'avenir et de sa part il redoublera d'efforts pour mériter les mêmes faveurs. Voici la saison des affaires, le temps de la récolte pour les champs et de pratiques, — et les industries languissent, c'est faute de publicité. L'Enseigne parle aux yeux des passant et ils la regardent. L'annonce va trouver les gens à la maison et il faut qu'ils la lisent. L'annonce popularise votre

AVANTAGES DE LA PUBLICITE.

5,000 10,000 15,000 20,000 PERSONNES

La circulation de la Revue Canadienne s'étendant de jour en jour, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les Marchands qui voudront bien nous honorer de leur clientèle, pourront annoncer de toutes manières et avec toute l'originalité possible. On peut composer pour les annonces de grande étendue, à l'année, au mois, &c. étant à présent composé d'un grand fond de caractères, on peut se charger de la confection de toutes sortes d'ouvrages.

REVUE De Législation et de Jurisprudence.

AUX MESSIEURS DU BARREAU.

LES Soussignés informent les MESSIEURS DU BARREAU, qu'ils se chargent de faire parvenir à MM. LELIEVRE & ANGERS tous les écrits destinés pour la Revue de Législation et de Jurisprudence.

E. R. FABRE & C^{ie}.
Rue St. Vincent, No. 3.
13 avril 1847.

AVIS Aux Membres de l'Institut Canadien.

CEUX qui ont des Livres, Pamphlets etc. appartenant à la Bibliothèque de cette société depuis plus de quinze jours, sont priés de les rapporter immédiatement. Ceux qui ont des volumes du Magazin Pittoresque sont surtout particulièrement priés de les rapporter sans délai.

CLOVIS BASINET.
Bibliothécaire. I. C.
16 avril.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, qu'on peut aller plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la loi, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière adroite et une part de patronage public. Ses prix en tout et circonstance seront raisonnables. M. G., a en main une grande variété de sleighs. Les réparations et le peinture de voitures seront faites avec exactitude et la plus grande attention.

Montréal, 9 déc. 1846.

Cours de Médecine à Québec.

LE DOCTEUR PAINGHAUD ouvrira son Cours de Médecine le 21 sur les ACCOUCHEMENTS, d'indication 2 semaines de Mai prochain. — 30 mars.

TAPISSERIE.

6000 PIECES de TAPISSERIE (Pierres fines pour Chambres) à vendre par

J. L. BEAUDRY & C^{ie}.
19 mars.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

TAPISSERIES FRANÇAISES.

A VENDRE PAR.

E. R. FABRE & C^{ie}.
Rue St. Vincent, No. 3
15 avril 1847.

Failite de Harkin & Badaeu.

TOUTES personnes endettées à la Failite de Harkin & Badaeu, sont requises de payer immédiatement aux Soussignés Syndics, au Bureau de M. Jean Bruneau rue St. Joseph, autrement leur comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés.

MAURICE CUVILLIER.
J. D. BERNARD
JEAN BRUNEAU.
5 fév. Syndics.

F. CARLISLE, DOREUR.

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb & C^{ie}.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec exactitude, à des prix modérés.

23 juillet, 1846.

APPRENTIS DEMANDES.

ON a besoin au Bureau de la Revue Canadienne, de DEUX ou TROIS jeunes garçons apprentis.

30 avril.

LA CHIMIE AGRICOLE.

Mise à la portée de tout le Monde.

OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & C^{ie}.
19 Février, 1847.

PORTER.

NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ce Porter anglais, car il se commet fréquemment à Londres et nous aurons peut-être occasion de le démentir plus tard, les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. Je suis affirmé d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un Traité pratique, sur la fabrication du Porter, — qu'il n'y a (les brasseurs de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues.

PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.
Drasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847. 3f.

A Vendre par le Soussigné.

1000 QUARTS de PLATRE à Engrais de la meilleure qualité

- 200 drabs de Grande Morue Verte
- 200 quarts de Morue
- 200 de Harangs d'Arichat
- 200 de Baie St. George
- 200 de Maqueron
- 100 quarts de Morue de Table
- 50 quarts de Saumon
- 200 barils de Beurre
- 50 Tonnes de Mélasse
- 30 boîtes de Tabac en feuille de l'Amérique

JOHN TIFFIN.
22 juav.

LOUIS PLAMONDON.

Montreal, 15 déc. 1846.

BANQUE D'EPARGNS

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

PATRON : Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, H. Lalonde, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Hildon, Jacob De Witt, John Tully, Joseph Huet, Domas Mison, P. Beauvais, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS

par les présentes donné que cette institution a piers CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier prochain.

Les Dépôts sont reçus tous les jours de six à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et dimanches (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jendis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal 19 février 1847.

Revue de Législation et de Jurisprudence.

S. LELIEVRE et F. RÉAL ANGERS Rédacteurs et Propriétaires.

PARAIT

une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de poste à part, payables d'avance.

On s'abonne chez E. R. FABRE & C^{ie}, agent où les lire et où les livraisons sont en vente.

23 mars.

FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE. VENDRE au magasin de Marché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de diverses dimensions assorties, pour Chambres, Passages et Escaliers, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cirées pour différents usages; Toiles, pour Chapasux, Ca pots et Mantoux, etc.

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

APPROUVÉ PAR NN. SS. LES EVÊQUES, PAR MR. CHINIQUY.

A VENDRE :

A L'ÉVÊCHE DE MONTREAL, Rue St. Denis. Chez LE DR. CÔTE, Droguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis.
" Jos. Roy, Ecr. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville.

1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine.
15 juav.

VOYAG A LA TERRE SAINTE.

PAR MESSIRE LEON GINGRAS, DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatiemment attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & C^{ie}, et chez MM. CHAPPELLE & LAMOTHE, Libraires.—Ainsi qu'à l'Évêché.

G. N. GOSSELIN, Agent.
Montréal, 15 janvier, 1847. 1 s. 6s.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Coll, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'un grand nombre d'amateurs de belle plantes qui s'occupent d'une excursion dans le sud et qu'il a rapportés avec lui une quantité de plantes les plus rares qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir le visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les États, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.

On ne paye rien pour voir.

13 oct.

L. P. BOIVIN,

Montres, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et de l'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent :

- Montres en or émailées pour Dames,
- Montres de Dames de Messieurs,
- Chânes-Gardes en or,
- Chânes-Courtes et Clefs en or,
- Hubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or,
- Lorgnettes Doubles en or et en acier, de Simples de Epiglettes à cannelé, de topaz et émailées,
- Boucles d'Oreille, nouveau goût,
- Bagues de Dames et Mrs., en grande variété,
- Ecritoires (Ladies campignons), plumes en or et plumes en acier.
- Fusils, Broseux, Papiers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, etc., etc.

—ATTENDU AUSSI—

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentes en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.

Montréal, Juillet, 184.

A LOUER,

DEUX MAISONS en pierre à Deux Etages, avec autres dépendances, rue St. Louis, faubourg St. Louis, connue sous le nom de Sept Galeries, No. 25 et 27. Possession d'une au premier de Mai, et de l'autre immédiatement. S'adresser à

PAUL JOSEPH LACROIX, Rue St. Hubert.
9 avril.

ENCOURAGEMENT

AUX NOUVEAUX ABONNÉS DE LA Revue Canadienne.

A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE et MUSICAL, pour UNE ANNÉE, et paieront leur abonnement d'AVANCE, auront droit de recevoir et recevront toutes les livraisons de l'Album publiées depuis le 1er Janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement.

Dissolution de société.

LA SOCIÉTÉ qui existait entre les Soussignés, est DISSOUE au QUINZE du courant, d'un consentement mutuel.

LAURIN & FAYREAU.
Montréal, 20 avril.

TOUT

Personnes endettées envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY, veuve de feu M. JACQUES PHILIPPE SAUVAGEUR DE BEAUEU sont requises de payer au soussigné à l'Hotel DONTAGNA, Rue Notre-Dame, ce qu'elles doivent et toutes celles à qui la dite succession peut devoir et à toutes celles à qui la dite succession peut avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de présenter leurs comptes aussi au soussigné ou à D. E. Papineau, N. P. rue Notre-Dame No. 164.

SAVÈUSE DE BEAUEU, Exécuteur Testamentaire.
5 mars 1847.

AVIS

publié par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la précitée qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite précitation faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que le leur a intimé le soussigné par le ministère de Mr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritiers Normandeau.
29 juav.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier.
Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOONE, de J. M. FAUINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits.

9 octobre 1846.

EMPLACEMENTS A VENDRE,

SUR les rues Craig et St. Alexandre, rues de Bléry et des Jurs; rue Ste. Catherine et St. Constant et au haut de la rue St. Dominique, faubourg St. Laurent, et mile-End, sur la continuation de la rue St. Laurent et celle des Tanneries.

—CONDITIONS FACILES.—
S'adresser au
Da. P. BEAUBIEN.
30 mars.

BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution sont notified par les présentes que le DIVIDENDE Vergeant de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain.

B. H. LEMOINE, Caissier.
Montréal, 30 Mars 1847.

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons.—A vendre à bon marché au No. 177, Rue St. Paul.

LOUIS PLAMONDON.
Montréal 12 février 1847.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, Rue St. Vincent, No. 8—Octobre

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

No. 122, RUE ST. PAUL. No. 122, RUE ST. PAUL.

MR. LOUIS PLAMONDON

A L'HONNEUR de procurer le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Seches et d'Habillements tout faits. On pourra se procurer chez lui des Effets et des Hardes à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs; ses prix sont extrêmement réduits. 7-7-00 traverser au No. 122 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, en toutes saisons, au assortiment et un choix considérable de vêtements confectionnés avec les plus grands soins, avec des ornements et à la portée de toutes les bourses.—AVIS AUX AMATEURS DU BON MARCHÉ.

DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

	S	D	S	D	S	D	
500 Surtois, Frocks, de drap noir et couleurs	22	6	25	0	à	35	0
200 Gilets Do.	12	6	14	0	à	16	3
800 Habits de Tweed gris	9	0	11	3	à	12	6
200 Do. Gilet mixte	0	0	22	6	à	27	6
500 Vestes Do. de différents patrons	0	0	3	6	à	4	0
200 Do. de Satin noir	0	0	8	0	à	11	3
200 Do. Velours de soie noire et couleurs	0	0	10	0	à	15	0
800 Colottes de Drille gris et blanc	0	0	3	6	à	4	0
1200 Do. Bouragan gris et blanc	0	0	4	6	à	6	0
150 Gilets de Drill blanc	0	0	3	0	à	4	0
150 paires de Colottes de Drap bleu et noir	0	0	11	3	à	13	9
150 Do. Do. de Casimere	0	0	10	6	à	14	0
400 Habits et Surtois à la D'Orsay pour l'été	0	0	15	9	à	26	0
200 Habits de chasse de toutes sortes de patrons	0	0	12	6	à	20	0

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

	S	D	S	D	
Habit de Drap superfine (Dress Coat) pour Monsieur de Do.	30	0	à	50	0
Do. Do. Frock Do.	25	0	à	40	0
Pantalons de beau Drap fin Do. Deeskin et Casimere	15	0	à	25	0
Vestes de Soie, Satin etc.	12	6	à	20	0
Habits pour Deux faits à ordre dans le plus court délai.	10	0	à	20	0

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles, les ouvrages sont garantis. Habillements d'été de toutes grandeurs et qualités de 10s. à 20s.

M. L. P. reçoit par les premiers arrivages, un grand assortiment d'Effets et de Marchandises Seches de toutes sortes, Draps, Soieries, Casimere, Docksins, battus, Gaus, Toiles, Col, Cravates, Chapasux, Casquettes, &c.

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ

QUE PARTOUT AILLEURS.

BAINS DE MONTREAL, No. 50.

Seront maintenant ouverts tous les jours au public, depuis 5 heures A. M. à 10 heures P. M.—Chaque Bain TRENTE SOUS.

Montréal, 30 Avril, 1847. GEO. GARTH.

LA NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE

Est maintenant ouverte aux Souscripteurs, dans la HALLE DES ODD FELLOWS, GRANDE RUE ST. JACQUES.

NOUVELLES ETRANGERES.

—Voilà un fait qui fait honneur à l'amirauté anglaise; il intéresse tous les amis de la dignité de l'homme.

« La chambre des communes d'Angleterre vient d'ordonner l'impression de l'ordre suivant, émané de l'amirauté, au mois d'août dernier: A l'Amiral, sir Charles Ogle, à Portsmouth.—Particulière.—De l'amirauté, le 21 août 1816.

« Les lords commissaires de l'amirauté me chargent de vous transmettre l'ordre de communiquer, confidentiellement, à tous les officiers commandant sur les navires et vaisseaux de Sa Majesté, qui sont sous vos ordres, que, désormais, ils ne pourront infliger de punition corporelle à leurs hommes, sans l'autorisation écrite de l'amiral commandant en chef, ou du plus vieil officier en rade.

« Je suis, etc. « Signé, W. A. B. HAMILTON. » « Des ordres semblables ont été adressés à l'amiral Sir John West, à Devonport; au vice amiral sir E. D. King, à Sheerness; et à l'officier le plus âgé de S. M. à Woolwich. » (The Court Journal.)

—A la première chambre, un scandaleux procès dont nous avons indiqué l'origine il y a déjà bien long-temps, se débâta entre M. Comblard de Leyval, député du Rom, et sa belle-mère, madame de Coulanges. Cette dame accuse son gendre d'avoir ruiné la santé de sa fille par les fatigues du bal. Elle demande la restitution de la dot, et la révocation des avantages matrimoniaux.

SUBSISTANCES EN FRANCE.—La situation générale ne peut que s'améliorer. Aux Etats-Unis, on prépare d'énormes quantités de céréales pour les expédier en France et en Angleterre. Les prix semblent y baisser: le froment, qui valait, le 15 février, 20 fr. 87 c. le boisseau, est descendu à 18 fr. 90 c.; le seigle est tombé de 12 fr. 12 c. 86 c. à 12 fr. On croit en Amérique que les arrivages attendus de l'intérieur suffiront aux exportations jusqu'à ce que l'Europe ait recueilli les produits de la prochaine récolte. La Russie, d'un autre côté, tient à notre disposition une immense provision de grains. Saint-Petersbourg suivant la Gazette de Berlin, pourrait alimenter l'exportation de 1,600,000 sacs de farine de seigle, et les autres ports de l'empire de 3 millions de tschverts. Amsterdam, qui fournit des départements de l'Est, possède encore 376,000 hectolitres de grains, et l'on s'attend sur cette place à une baisse prochaine.

Les demandes ne se ralentissent point. Aux environs de Riga, on a retenu pour 135 millions de francs de grains, dont une grande partie est destinée pour la France. Onze bâtimens ont été expédiés le 16 de Marseille pour aller chercher des blés à Constantinople et dans les ports de la mer Noire.

Les arrivages sont toujours considérables. L'importation de grains étrangers dans les ports de France a été, depuis le 1er juillet, de 4,468,447 hectolitres, dont 472,445 sont entrés pendant la première quinzaine de mars, savoir: 147,157 hect. dans les ports de l'Océan, 265,439 dans ceux de la Méditerranée et 39,849 par les frontières de terre. L'importation de cette quinzaine dépasse celle de la dernière quinzaine de février de plus de 80,000 hectolitres. Les quantités de grains en entrepôt au 16 mars dernier s'élevaient en outre à 390,000 hectolitres. Le port d'Amsterdam seul a expédié depuis une vingtaine de jours pour les ports français 35,500 hectolitres, et depuis l'ouverture de la navigation il a envoyé par le Rhin aux départements de l'Est environ 55,000 hectolitres de céréales. Des chargemens de grains parviennent chaque jour ou sont attendus dans nos ports. A Rouen, il est entré le 25 huit bâtimens avec des grains étrangers. Le bateau à vapeur le Nolon, qui a remorqué jusqu'au Havre deux navires anglais amenant des blés, est allé immédiatement à la rencontre de quatre autres bâtimens en partance de Londres pour le Havre avec des grains et des farines. On attend de Russie à Dunkerque, à Calais et à Anvers, un grand nombre de chargemens. Le chemin de fer du Nord conduit vers Paris beaucoup de blé. Enfin, on annonce de Rostock que la rivière de Warnemünde est débarrassée des glaces et que deux navires en sont déjà partis pour le Havre avec 3,700 hectolitres de froment chacun.

DÉCREISSMENT DU CHIFFRE DES NAISSANCES.—Il résulte d'un travail statistique de M. Mourou de Jomès, sur la vie humaine, que la fécondité des populations diminue à mesure que la civilisation prend du développement; en sorte que, par exemple, une population de 31 millions d'habitants, dans un temps de prospérité et dans un état d'aisance, ne donne naissance qu'à un même nombre d'enfants qui étaient procréés il y a soixante ans, comprenant la période qui nous sépare du règne de Louis XV; il se trouve que dans le même pays la fécondité a diminué, comparativement à la population, de 25 ou 40 O.O. Cette atténuation progressive du nombre de naissances, en raison de la population, n'a pas lieu uniquement en France. Ainsi la fécondité des populations a diminué: en Allemagne, d'un treizième en dix-sept ans; en Suède, d'un neuvième en soixante ans; en Russie, d'un huitième en vingt-huit ans; en Espagne, d'un sixième en trente ans; en Danemark, d'un quatrième en quatre-vingt-deux ans; en Prusse, d'un tiers en cent trente-deux ans; en France, d'un tiers en soixante-dix ans; en Angleterre, de plus d'un tiers en un siècle. Ainsi, la France et les îles britanniques réunies, n'ayant qu'un accroissement annuel de population d'un individu sur cent dix-huit ans, il leur faudrait, pour doubler le nombre de leurs habitants, une longue période de quatre-vingt-trois ans, tandis que, dans l'empire russe, l'accroissement émit d'un individu sur soixante-six ans, la population peut doubler en quarante-cinq ans.

MALADIE DES POMMES DE TERRE.—Les économistes, les savans, les académiciens de tous les pays ont cherché et cherchent encore la cause de la maladie des pommes de terre; ils ont mis en commun ce qu'ils avaient de lumières pour scruter l'origine de la famine qui désola particulièrement l'Irlande; et tous y ont perdu leur latin. Cela n'est pas étonnant; ils avaient la simplicité d'interroger les raisons purement physiques, les élémens, les saisons, les modes de culture, en un mot le monde matériel, tandis que c'étaient les causes morales qu'il fallait surtout rechercher. C'est du moins ce qu'ont découvert certains protestans zélés de la ville de Dublin, qui dernièrement, à l'occasion du jeûne national ordonné dans la Grande-Bretagne, ont cru devoir offrir au monde le résultat de leurs réflexions éminemment morales et religieuses. Qui se serait douté que les pommes de terre étaient malades de l'émancipation catholique, et que Dieu avait frappé les trois royaumes du lieu de la famine parce qu'on a ouvert les portes du Parlement aux idolâtres, c'est-à-dire aux papistes? C'est pourtant ce qu'un certain nombre d'hommes pieux et charitables ont pris sur eux de représenter humblement à l'archevêque de Cantorbéry. Le primate de la Grande-Bretagne avait été, comme on sait, chargé de rédiger la formule de prière qui devait être réécrite le 24 mars dans toutes les églises du Royaume-Uni. A cette occasion, deux protestans de Dublin lui ont présenté une Adresse dans laquelle les causes de la famine étaient ainsi énumérées:

- 1. En 1829, les idolâtres ont été admis dans les deux Chambres;
2. En 1833, on a établi en Irlande un système d'éducation destiné à enseigner des fables blasphématoires et des erreurs dangereuses, ce que nous appelons vulgairement la religion catholique;
3. Des sommes énormes ont été votées par plusieurs actes du Parlement pour la propagation du papisme;
4. En 1814, on a reconnu les traits des faux prophètes de l'homme du péché (c'est-à-dire les évêques catholiques), et on les a placés sur le même niveau que les évêques de l'Eglise du Christ;
5. En 1815, on a voté une dotation régulière au seigneur de Maynooth, ou sont et se mesurent la superstition, l'idolâtrie et les choses abominables.

Après cette édifiante nomenclature, les pétitionnaires déclarent que Dieu a justement châtié l'Angleterre parce qu'elle a élevé des faux dieux en face du vrai Dieu; que le Tout-Puissant maudit les nations qui sanctionnent l'idolâtrie; et ils demandent que tous les protestans s'engagent à combattre le papisme, ce monstre d'iniquité qui leur a envoyé la peste.

Il faut rendre justice à l'archevêque de Cantorbéry, il n'a pas cru devoir se rendre à ce vœu si chrétien, et il a répondu qu'il ne voulait pas, au milieu d'une pareille calamité publique, faire adhésion à des sujets de discussions politiques et religieuses. Mais il n'en est pas moins curieux de voir qu'au dix-neuvième siècle, des chrétiens peuvent être fort recommandables individuellement et en soient encore à ce point de fanatisme sauvage. Il faut du reste reconnaître que ces sentimens ne sont pas généralement partagés en Angleterre. Il paraît même que le grand jeûne national n'a pas été une démonstration aussi religieuse qu'on s'y attendait, et qu'en général on l'a traité assez légèrement. Il est bien vrai que tout a chiné le 24 mars; il n'y a eu ni bougies ni spectacles, ni boutiques ouvertes; mais une bonne partie des honorables citoyens de la Grande-Bretagne ne s'est pas gênée pour en faire un jour de congé au lieu d'un jour de pénitence. Il faisait beau tenir, le plus beau temps du monde, comme disait Malherbe, pour aller à cheval sur la terre et sur l'eau. Les parcs étaient pleins d'une foule d'innocentes, les fontaines de Londres, qui sont ornées de châteaux jadis, étaient, dit-on, remplis d'une multitude de promeneurs; les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont fait une aussi belle recette que dans les jours de fête; enfin il ne paraît pas que toute l'Angleterre se soit couverte de cendres. Nous ne voulons pas dire qu'un très grand nombre d'honnêtes gens n'aient pas jeûné sincèrement et consciencieusement; mais beaucoup d'autres s'en sont dispensés. Quand les actes religieux, les actes du domaine de la conscience sont commandés uniquement au nom de l'autorité spirituelle, les suites qui suivent, mais dans le monde, ne sont pas très brillantes. Mais quand ils sont ordonnés par le Roi ou la Reine en son conseil, ils ne sont plus que des actes civils. L'Etat peut fermer les boutiques, mais il ne peut ouvrir les cœurs; il peut faire un acte de pénitence, mais il ne fera pas faire un acte de contrition. (La Presse.)

Je me suis souvent demandé pourquoi les Anglais étaient le peuple de la terre le plus susceptible d'excentricités, et après réflexion, j'en suis venu à en trouver la cause dans leur sérieux. Cette qualité, à force de s'exagérer conduit tout droit à l'idée fixe, à la monomanie et souvent à plus que cela. Un homme raisonnable et très sérieux arrive parfois à se dire: lady ou miss une telle a une naissance illustre, ou une fortune colossale; pour un pauvre hère comme moi, le beau rêve que celui de devenir son époux! Partant de cette donnée, notre homme se repaît de plus en plus sur lui-même, se répète soir et matin, la nuit et le jour la même chose, et arrive insensiblement à la folie. Un statisticien a calculé que la reine d'Angleterre, alors qu'elle n'était que demoiselle, a fait naître plus de dix mille passions impossibles ou malheureuses. Aujourd'hui, voici la plus riche héritière de la Grande-Bretagne, miss Coutts qui se trouve for-

cée d'en appeler aux tribunaux pour se débarrasser des obsessions d'un fou, si ce n'est d'un tripon. C'est sanctifié que cette cause a été jugée à la cour du banc de la Reine.

Un quidam, du nom de Dunn, ex-avocat de profession et irlandais de naissance, s'était épris de miss Burdett, la suivant dans toutes ses pérégrinations, l'accablant depuis plusieurs années de ses épitres amoureuses en prose et en vers. Inutile d'ajouter que le Céladon tournait au martyr et qu'aucune de ses lettres n'avait obtenu une réponse. Cependant l'esprit de Dunn ne pouvait s'arrêter dans cette voie, et en vint-il à se persuader qu'il était aimé, et que la riche héritière lui avait fait toutes sortes de promesses dorées. Enfin, le 13 janvier 1846, Dunn fait une tentative suprême. Il écrit deux lettres, l'une à M. Marjoribanks l'associé de la maison Coutts, pour le prévenir qu'il a reçu l'autorisation de miss Burdett, de tirer sur sa maison en dédommagement des préjudices à lui causés, et à cette dernière, il annonce qu'il va se présenter à la caisse pour éprouver sa sincérité et recevoir des preuves de sa munificence. Il terminait cette lettre, en exprimant le désir d'obtenir la faveur d'une entrevue dont l'issue pourrait être des plus amicales, disait-il, et amener à l'arrangement d'un mariage.

Ces deux lettres eurent le sort des autres. Dunn arriva le 15 janvier à la banque Coutts avec un ordre libellé en vers, et qu'il prétendait être de la main de Miss Burdett. Cet ordre ou traité qu'il présenta à l'acceptation était ainsi conçu:

« Au 4 mars prochain, payez à moi-même ou à mon ordre, £100,000. Par ordre de Miss Coutts. RICHARD DUNN. »

Conduit comme il le méritait, l'intéressé et fantasque crancier fit parvenir de riches épitres sur la tête de son inhumaine, sur celles de ses associés et de tous ses amis. Puis, pour clore ces actes de dévotion par un acte plus inconcevable, il voulut mettre la maison Coutts et Cie, en faillite, en déposant un affidavit à la Cour des Banqueroutes. Mais la devait s'arrêter le débordement de toutes ces extravagances. Traduit devant la cour du Queen's Bench, Dunn a été déclaré coupable de faux serment (perjury) et condamné à dix-huit mois de prison.

Ce jugement a semblé étrange. Si Dunn est un tripon qui a spéculé sur le scandale, cette pénalité est bien douce. Si c'est un fou, comme tout semble le faire croire; c'est à Bedford, c'est aux douches qu'on eût dû le condamner, jusqu'à ce que guérison s'en suive. Quant à la puissante héritière, elle n'a qu'un moyen d'éviter de pareilles obsessions et de faire taire les convulsions excitées par sa riche cassette, c'est d'imiter Sa Majesté et de faire le bonheur d'un époux. L'hymen n'est-il donc plus un lien charmant, comme dit une vieille chanson? Il est vrai qu'une autre chanson dit encore: « Il faut des époux assortis; » et, malheureusement, il est peu de prétendant assez riche pour tenir en équilibre le plateau d'or de Miss Burdett Coutts.

INFANCIE.—CIRCONSTANCES SINGULIÈRES.—La fille Caroline Ironquet entra il y a quelque temps au service des époux R..., marchands d'ustensiles de ménage, passage des Prouvaires; elle paraissait sage, intelligente, et ses maîtres s'attachèrent à elle. Cependant, la santé de cette fille parut tout à coup s'altérer; elle avait des signes de grossesse, mais lorsque la dame R..., lui manifesta ses doutes à ce sujet, Caroline repoussa bien loin cette supposition et s'indigna même qu'on osât suspecter sa pureté.

Sur ces entrefaites, les époux R..., reçurent chez eux la dame F..., leur fille, qui occupait une chambre à côté de la cuisine, ou se tenait la domestique. Avant-hier matin la dame F... entendant de soudains gémissemens, se rendit auprès de Caroline et en entrant aperçut le carreau de la cuisine mouillé de sang. L'état dans lequel elle trouva ensuite cette fille indiquait clairement à la dame F... la cause de son mal, et elle lui dit qu'elle allait accoucher et qu'il était inutile de déguiser plus longtemps sa position.

Mais Caroline attribua son mal à une perle, et la dame R... était surprise, elle soupira encore qu'elle n'était pas excitée; mais cette fois la marchande, voulant savoir à quoi s'en tenir, sortit en disant qu'elle allait chercher une sage-femme. Cette déclaration ne rendit pas Caroline plus confiante, et, profitant d'un moment où elle se trouvait seule, elle alla se réfugier dans les lieux d'aisance. Lorsque la dame F... à son retour, lui intima l'ordre d'en sortir, Caroline fut quelque temps à obéir, et il fallut employer la force pour la contraindre à se laisser visiter par la sage-femme. Celle-ci reconnut qu'un accouchement venait d'avoir lieu, et Caroline poussa à sa ceinture des ciseaux ensanglantés à l'aide desquels elle avait fait la section du cordon ombilical. Mais l'enfant avait disparu; on lui demanda ce qu'elle en avait fait, et elle répondit froidement qu'il était tombé dans la fosse d'aisance.

Le commissaire de police du quartier fut averti et fit venir des vidangeurs, qui parvinrent à extraire le cadavre de l'enfant. Le procureur du roi, de son côté, informé de cette grave affaire, a chargé le docteur Bayard de procéder à une autopsie, et il résulte du rapport de cet habile praticien que l'enfant, né viable, avait à la tête une blessure grave qui a été la cause principale de sa mort. Cette blessure résulte d'un coup qu'on lui a porté, ou bien de la chute qu'il a pu faire sur les dalles des lieux au moment de l'accouchement. D'après tous ces faits incriminans, la fille Tronquet a été conduite au dépôt de la préfecture.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 4 MAI, 1847.

L'EMIGRATION.—La presse Canadienne, sans distinction de partis, réprovoque le plus énergiquement possible, l'idée de certains hommes politiques d'Irlande et d'Angleterre, d'inonder le Canada de la population indigente de l'Irlande. En effet, il y a dans ce projet une ignorance complète des ressources du Canada. Nous avons certainement une immense étendue de terre non défrichées et des ressources naturelles à l'infini; mais nous manquons complètement du moyen de défricher ces terres, et d'exploiter ces ressources. Le projet proposé en Angleterre, aurait pour conséquence de paralyser nos populations en les chargeant d'un fardeau qu'elles ne pourraient porter.

L'état de l'Irlande résulte de la mauvaise administration de ce malheureux pays; est-ce à nous à en porter la peine? Il y a vraiment de quoi alarmer. Aux dernières nouvelles, la maladie était répandue aux environs de Cork, on craignait des fièvres pestilentielles. A New-York, la population est épouvantée à la vue de l'indigence des émigrants. Il en est arrivé près de 20,000, durant le mois d'avril; de ce grand nombre beaucoup sont déjà morts; nous devons craindre de voir la même chose ici dans quelques jours; avous-nous tout de jeté l'alarme dans notre société? Il sera trop tard, quand quelque maladie contagieuse ou la famine s'en vont au milieu de nous. Dans quel état est l'établissement de la Quarantaine? Ne faudrait-il pas y établir un Lazaret, pour les malades. Enfin il faut prendre des moyens de nous protéger. C'est plus sévère: qu'on ne pense.

AFFAIRES MUNICIPALES.—Le public de Montréal a les yeux sur la corporation et ses procédés. Le conseil, à quelques exceptions près est aujourd'hui composé d'hommes jouissant de l'estime et de la confiance publique, et on s'attend avec raison que les membres actuels vont remettre les affaires sur un pied respectable, et corriger les abus existans. La tâche n'est pas sans difficultés; aussi savons nous gré à ceux qui en ont pris la responsabilité et qui y travaillent avec ardeur.

Jeuil dernier, la motion de M. Bourret tendant à faire démettre le greffier de la cité, M. Sexton est venu devant le conseil parmi les ordres du jour. M. Bourret proposa qu'un comité de cinq membres fut nommé pour faire rapport et que MM. B. Aubin, Beaudry, Gibb, Gorrie et le maire composassent le dit comité. Après un débat de quelques minutes dans lequel M. de Bleury se conduisit de la manière la plus honnête; et le comité suivant fut nommé: MM. La Roque, Beaudry, Gorrie, Ferrier et Bourret.

Nous espérons que ces messieurs feront leur devoir sans fléchir. Si M. Sexton eût tenu une conduite impartiale et honnête dans l'exercice de ses devoirs, nous serions les derniers à vouloir lui faire une injustice; mais comme il est de notoriété publique que ce monsieur a été un partisan fanatique d'une faction dans la ville, qu'il a pris une part active dans des débats politiques dont il devait se tenir éloigné, que dans la décharge de ses devoirs il a montré de la passion et la plus injuste partialité, qu'il a même été brutal et insolent envers quelques membres de la corporation dont les opinions différaient d'avec les siennes, qu'il a intrigé dans les élections municipales et dans la fameuse affaire de la mairie en dispute, nous croyons que le comité ne saurait hésiter de faire rapport, que pour toutes ces causes et raisons M. Sexton doit abandonner sa place. En lisant cela, nous savons que nous sommes l'écho de la majorité de nos concitoyens, qui prend le plus vif intérêt à cette affaire.

Maintenant nous aimerions beaucoup savoir si le maire de Montréal et le conseil entendent se laisser insulter plus longtemps par l'avocat De-Bleury. Quelqu'amusantes pour un certain monde que puissent être les petites scènes que ce savant monsieur voudrait jouer dans le conseil, l'absence totale des convenances qui caractérisent sa conduite, impose au maire et au conseil l'obligation de les faire cesser. M. De Bleury n'a rien oublié ni rien appris depuis dix ans. Il est indifférent au mépris et à l'indignation de ses concitoyens pour sa conduite. Il travaille à leur nuire en amateur, c'est son plaisir, sa joie, son bonheur.

Mais ce n'est pas seulement comme ennemi de son pays que M. De Bleury veut briller au conseil, c'est surtout par sa profonde science; vous savez comment il est savant, instruit, érudit, vous l'avez entendu en chambre durant la dernière session expliquer sa politique!... Eh! bien, il est encore plus éloquent et plus savant au conseil de ville. Il faut l'entendre rappeler à M. Bourret les usages parlementaires et la pratique constitutionnelle!... il faut le voir étendant la main vers son collègue M. Tully et lui faisant une apostrophe qui ferait pâlir de plaisir toutes les revendeuses du marché Bonsecours.

Et dire que le conseil écouterait toutes ces billevesées, sans y mettre ordre... c'est avoir trop de patience. C'est encore oublier ce que l'on doit au caractère et à la réputation de la ville qu'il représente....

LA TEMPÉRATURE.—Nous avons eu encore des froids d'hiver ces jours passés. Ce matin le temps est doux et printanier; les eaux du St. Laurent ont beaucoup baissé la nuit dernière, les quais sont à découvert. Le Prince Albert voyage entre Laprairie et Montréal, ainsi que les petits steamers de Longueuil. La navigation a commencé sur le lac Champlain jusqu'à St. Jean. On attend aujourd'hui le St. Louis et le Richelieu, et on espère que demain il partira un steamer pour Québec. Du Côteau-du-Lac à Kingston, la navigation a commencé hier; ainsi on peut dire qu'enfin aujourd'hui la navigation est ouverte d'un bout à l'autre du Canada. Mais tout est en arrière, dans la campagne; il y a encore de la neige dans les champs, et nous sommes bien moins avancés que l'année dernière au 4 avril.

Les dernières nouvelles de Québec, nous disent que la température continue très froide, la glace du lac St. Pierre est descendue; les eaux sont extrêmement hautes. Le pont sur la rivière Yamachiche a été emporté, et toutes les autres petites rivières sont débordées. Il a fallu en beaucoup d'endroits traverser la malle en canots, les ponts étant submergés. Pas encore d'arrivages de la mer.

LE THÉÂTRE DE MONTRÉAL.—Nous voyons avec plaisir, qu'on travaille avec célérité, afin de parachever au plutôt l'intérieur de notre magnifique théâtre. Les peintres et les décorateurs sont à l'œuvre; rien n'est épargné pour rendre la salle digne de la capitale du Canada. L'inauguration aura lieu Samedi, le 3 juillet prochain, par une troupe anglaise, sous la conduite de M. Skerrett. Nous espérons que le directeur aura une troupe française durant l'été; ce serait le moyen de donner une véritable popularité à son théâtre.

Nous apprenons que le Col. Antrobus, Aide de Camp Provincial, est sérieusement indisposé. Le Chronicle de Kingston, nous apprend, que près de 100,000 barils de fleur, sont arrivés en cette ville, en route pour Montréal.

SUICIDE.—Une pauvre femme de la rue St. Urbain, a été trouvée samedi dernier, pendue au poteau de son lit; elle était sujette à des accès de folie. Le jury a rendu un verdict en conséquence.

ACCIDENT.—Un charretier hier matin s'en retourna trop loin sur les quais couvert d'eau et fut précipité en bas de l'écluse, avec son cheval et sa calèche; sans l'assistance de deux ou trois de ses amis, il était la victime de son imprudence. L'homme, le cheval et la voiture furent tirés de l'eau avec beaucoup de difficultés.

Un accident déplorable est arrivé à la Pointe Levy lundi dernier. Deux hommes au service de M. Beaulieu étaient occupés à débarrasser le débarcadère d'un monceau de glace qui le bordait, quand tout à coup il s'est écroulé sur leurs pieds. L'un d'eux, nommé François Couture, eût la crâne fracassé. Il laisse une veuve et plusieurs enfants en bas âge. L'autre en fut quitte pour un bain d'eau froide.—Canadien.

Lumière extraite de l'eau.—Un chimiste de Madrid, don Vicente Calderon, vient de découvrir le moyen d'extraire de l'eau un gaz hydrogène carboné propre à l'éclairage et aux usages domestiques. La lumière qu'il donne est des plus brillantes, sans odeur ni émanations, et sans fumée; enfin, l'abondance de matière première et la facilité de l'extraction permettent de le faire au plus beau prix.—Idem.

NOUVELLES ELECTORALES.

MISSISSIQUI.—On dit que l'hon. Robert Jones se présente dans ce comté, dans l'intérêt libéral et qu'il a toutes les chances du succès. MM. Bagley et Gugg ont déjà fait quelques assemblées et donné un dîner; aux libres et indépendants électeurs constitutionnels; à ce dîner, dit-on, entre la poire et le fromage, on est parvenu à persuader au Col. Gugg, que nonobstant sa popularité extrême, ses vertus et les assurances de succès qu'il doit avoir, il ferait mieux de se retirer de la lutte. Le galant colonel a consenti.

L'Islet.—Dans ce comté, quoique les journaux de Québec ne nous n'aient pas mis au courant de ce qui s'y passe, des correspondances nous apprennent qu'un M. Fournier, arpenteur, se présente dans l'intérêt ministériel, et un M. Tétu, dans l'intérêt libéral. M. Fournier est un homme dans la dépendance de l'administration, et qui, sous le rapport du caractère et des mœurs, est loin de jouir de l'estime de ses concitoyens. C'est le même individu qui opposa le docteur Taché aux dernières élections; il est encore l'adversaire acharné de l'éducation, somme toute, c'est le dernier homme que le comté de l'Islet devrait choisir pour le représenter en parlement. Mais c'est faire injure aux habitants de ce comté, que de supposer qu'ils préféreraient un tel homme à l'autre candidat. Nous avons le plaisir de connaître personnellement M. Tétu; c'est un homme éclairé, libéral et infiniment respectable. Il appartient à une famille très estimée dans tout le District de Québec. Le comté de l'Islet ne saurait trouver un plus digne représentant.

Avant de terminer, nous devons exprimer encore notre regret que les journaux français de Québec, ne nous tiennent pas plus au courant de ce qui se passe dans leur district; nous cherchons en vain le plus souvent dans leurs colonnes pour des nouvelles locales; rien ne nous intéresse plus que de telles informations. Nos confrères de Québec nous pardonneront ce reproche, puisqu'il est adressé dans notre intérêt à tous.

“Caractères de la Société Chrétienne.” Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs que c'est jeudi soir que M. de CHARBONNEL prononce à l'Eglise St. Jacques son Discours sur les “Caractères de la Société Chrétienne.”

HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL. — Nous empruntons l'article suivant à la *Lancette Canadienne*. Les remarques de notre confrère sont tout à fait à propos et convenables.

“Nous apprenons, avec plaisir, que le personnel médical de l'Hôpital-Général de cette ville doit prochainement recevoir un renfort de médecins, qui était à désirer depuis long-tems; jusqu'à ce jour, les médecins ordinaires, au nombre de six, ont rempli les devoirs les plus pénibles de la profession, avec un zèle digne d'éloges; l'augmentation du personnel aura l'effet de répartir, d'une manière plus générale, les devoirs imposés à cette charge publique.

LA SANTÉ DU JUGE HAGERMAN. — Les dernières nouvelles de Toronto, nous disent que le Juge Hagerman était à l'agonie. La prochaine malade nous apportera probablement la nouvelle de sa mort.

MISÈRE DANS LE DISTRICT DE QUÉBEC. — Nous apprenons avec le plus grand regret, l'affreuse et désolante misère, que le retard de la saison a causé dans le bas du District de Québec; la neige couvre encore les campagnes et les fourrages sont entièrement épuisés.

“Plus de foin, plus de paille, ni pour or, ni pour argent.—De là une perte ruineuse de bestiaux pour les pauvres habitants; bon nombre ont déjà perdu plusieurs animaux, morts de faim; je connais un pauvre malheureux dont cinq vaches sont mortes par manque de fourrage, et un autre un cheval, deux vaches et plusieurs moutons.

“Ce n'est pas la première fois que notre climat cruel frappe de désolation nos compatriotes d'en bas; on se rappelle les secours que notre législation donnait autrefois en pareil cas; l'exécutif sur la recommandation et le cautionnement de quelques citoyens, faisait des avances pour arracher cette partie du pays aux horreurs de la misère, et la chambre sanctionnait ces actes de l'exécutif.

LE PRIX DU BONHEUR. — Un négociant de Boston, auquel les bénéfices immenses qu'il a faits récemment sur les farines, ont inspiré des rêves de fortune sans bornes, écoutait dans une église un prédicateur qui s'écria: quel est le prix du bonheur sur la terre? — Ce serait 42 shillings par baril, répondit tout haut le négociant sous l'influence de sa pensée. Et chacun de rire.

AGRICULTURE. — Au moment où les cultivateurs se préparent à une nouvelle semaille, l'extrait suivant du rapport de M. Evans sur l'agriculture ne sera peut-être pas dépourvu d'intérêt ni d'utilité.

“Il n'y a jamais eu une époque où le cultivateur fut plus étroitement obligé et intéressé à récolter une grande quantité de provisions qu'il ne l'est cette année; et nous serions indignes de jouir des avantages de notre position favorable, si nous ne fissions des efforts pour l'améliorer, et récolter toutes les provisions que nous pourrions, afin d'avoir un surplus pour fournir aux besoins de nos co-sujets des Iles Britanniques.

ou cinq ou six millions de personnes dépendaient des patates pour leur subsistance, il est impossible qu'ils peuvent tout-à-coup dans une seule année trouver quelque chose à substituer à ce qui leur manque. Les petits morceaux de terre cultivés par ces gens ne peuvent produire en quantité suffisante aucune autre sorte de provisions que des patates, tant qu'on n'aura pas introduit un autre système de culture.

“Le blé ne demande pas à présent comme autrefois d'être semé de bonne heure — vers le 21 de mai suffira pour le blé de trois mois, et je crois qu'il y a un grand risque à en semer d'autre, parce que les mouches à blé ont été aussi nombreuses l'année dernière que jamais.

“Il y a beaucoup d'encouragement à semer de l'avoine en abondance, et en Canada ce devrait être le premier grain semé, si l'on veut avoir une bonne récolte.

“Les pois sont bons à cultiver, et ils doivent être semés de bonne heure. Probablement qu'ils seront par la suite en grande demande pour l'exportation, si les frets sont réduits à un taux raisonnable de manière à ne pas exiger plus de la moitié de la valeur des pois pour payer ce fret.

“Les fèves seront aussi demandées pour l'exportation si le prix de transport n'est pas trop élevé. Les fèves sont excellentes pour préparer le sol à recevoir le blé. Les pois et les fèves devraient être semés par rangées, de manière à pouvoir être sarclés. Les pois surtout ne sont jamais sarclés ici, et on laisse pousser et mûrir une grande quantité d'herbes avec eux.

“Le blé d'Inde, lorsqu'il est planté dans un sol convenable, et dans la bonne saison, ne peut manquer de réussir; comme de raison, s'il n'est pas planté dans une terre chaude et sèche, il ne pourra réussir, hormis que la saison soit très-chaude. Je ne pense pas cependant que nous puissions soutenir avantageusement la concurrence avec les Etats-Unis, en cultivant ce grain pour l'exportation; mais là où le sol est convenable, on fait bien d'en semer. Il est toujours sûr et prudent de semer plusieurs sortes de grains parce que si l'un vient à manquer, un autre dédommagera de cette perte.

“Les carottes et les panais devraient être cultivés plus en grand; presque tous les cultivateurs peuvent cultiver ces légumes avec succès dans leurs jardins, et plus la culture de ces légumes dans les champs ressemblera à celles des jardins, plus la récolte sera avantageuse.

“Les navets ne sont pas récoltés généralement, et ceux qui les cultivent connaissent bien la manière de le faire. La grande difficulté est de les préserver de la mouche. Les semer sur une terre nouvelle, une terre mousseuse, et avec de la cendre comme engrais serait plus sûr que de toute autre manière. Il est bon de les semer vers le dix juillet ou quelques jours après, parce que la mouche disparaît vers le tems où ils mûrissent.” — *Minerve*.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

La goëlette *Iowa*, partie de Vera Cruz le 8 avril, est arrivée à la Nouvelle-Orléans le 23. La division du général Quitman, qui avait été envoyée à Alvarado pour prendre possession de cette ville, est revenue à Vera Cruz, après une absence de six jours. Il n'a été laissé à Alvarado qu'un steamer et deux goëlettes pour garder cette facile conquête. L'armée se préparait à se mettre en marche pour Jalapa et Mexico. Il a été publié un ordre du jour du général Scott pour régler ce mouvement. La première division des troupes régulières devait se mettre en marche le 8, et celle des volontaires le lendemain. L'une devait être suivie de 45 wagons, et l'autre de 55. Le colonel Harney devait escorter ces divisions par un escadron de cavalerie. Chaque homme avait reçu 40 cartouches, du pain dur pour 4 jours et du porc cuit pour 2 jours. Les distributions de bœuf frais et de sel auront lieu pendant la marche.

La santé de l'armée continuait à être bonne. Mais les blessés Mexicains qui encombraient les hôpitaux de Vera Cruz manquaient de médecins et de chirurgiens; un assez grand nombre de ces derniers ont été tués, dit-on, pendant le

siège, par une bombe qui éclata dans un endroit où ils étaient rassemblés.

On manquait de renseignements précis sur les mouvements des troupes mexicaines, et l'abandon du *Pont National* par le général La Vega a besoin de confirmation.

Du côté du Texas, on annonce que le général Mirabeau Lamar, ex-président de la république Texienne, a été fait prisonnier par les Mexicains. Il paraît qu'ayant appris la position critique dans laquelle se trouvait le général Taylor, avant la bataille de Buena Vista, le général Lamar entreprit d'aller le rejoindre avec 80 ou 100 hommes déterminés en passant par Laredo. Lorsqu'il eut pénétré dans les passes des montagnes, au delà du Rio Grande, il fut attaqué par des forces supérieures et obligé de se rendre après avoir perdu la moitié de ses hommes. Voila un échange tout prêt pour le premier général Mexicain qui tombera entre les mains des généraux Scott ou Taylor. — *Courrier E. U.*

BULLETIN DES ENFANS.

MARDI & MERCREDI 4 & 5 MAI. Chez Maitland, Tyler et cie, vins, liqueurs, groceries, 2 h. p. m.

Chez J. B. Ryan, rue St. Lambert, meubles de ménage, 11 h. a. m.

Chez J. B. Forsyth, éer., rue Notre Dame, meubles de ménage, 10 1/2 h. A. M. chaque jour.

Chez Young et Beuning, rue St. François-Xavier, meubles de ménage, 1 h. p. m.

Chez Colburne et Bostwick, Pointe à Callière, cuirs, 1 h. p. m.

Bulletin Commercial.

Mardi, 4 mai, 1847. ALCALIS.—Quelques ventes ont été effectuées à 27s. pour la perlasse et 27s-6d pour la potasse.

FLEUR.—Depuis l'arrivée de la malle, le marché des farines est inactif. Il y a eu une transaction peu considérable à des termes privés. 1000 barils blé du printemps à 31s-1 1/2 livrable en mai. 1000 livrable à la fin d'aout à 29s. par baril.

GRAINS.—Pas de transactions. PROVISIONS.—Bœuf \$10 prime; \$12 p. m. Pas d'engagement pour fret.

Prix des Marches.

Table with columns: PROVISIONS, s. D., s. D. Items include POTASSE, PERLASSE, FLEURS, BŒUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

Naissances.

A Nicolet, le 27 du courant au matin, la Dame de Charles Giroux, écuyer, juge de paix et commissaire des petites causes, a mis au monde une fille.

Decès.

En cette ville, vendredi soir, Marie-Virginie-Ernestine, enfant de J. Ferréol Pelletier, écuyer, âgée de 20 mois.

En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 41 ans et 6 mois, Dame Catherine Ponsy, épouse de M. A. Jacques, Typographe. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et dix enfants dont le plus jeune a dix-huit jours.

A St. Antoine de la Rivière Chambly, le 25 avril, à l'âge de 55 ans et 20 jours, Dame Marie Genevieve Brazeau, épouse de Joseph Perrault, écuyer, après une maladie de trois mois, supportée avec une patience et une énergie vraiment chrétiennes.

AVIS.

Le Bureau de Commerce ayant obtenu la Halle de la Douane pour les ASSEMBLÉES sur l'ÉCHANGE, le Comité de Régie de la Chambre de Commerce et de Lecture a résolu qu'aucune Assemblée ne serait tenue à leurs Chambres tel qu'annoncé. 4 mai.



AVIS est par le présent donné que le LOYER du LOT HYDRAULIQUE, No. 13, dans le bassin du Canal Laehine, vis-à-vis les Magasins de Transport (Forwarding) sera offert à l'Encaissement Public, SAMEDI, le 22e jour de MAI courant, au Bureau des Travaux Publics. Le prix de départ sera de £107 10s par an. Toutes informations relatives à l'époque et aux conditions du loyer, à la manière de livrer l'eau, &c., &c., seront obtenues en s'adressant à ce Bureau. Par ordre THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département du Bureau des Travaux, 4 mai. Montréal, 30 avril, 1847.

JOSEPH DOUTRE,

AVOCAT, A établi son Bureau en l'étude ci-devant occupée par MM. CARTIER. Rue St. Vincent, No. 12. 4 mai.

ANCIEN Établissement CHAPEAUX de LONDRES. MAISON de Chapellerie DE LONDRES. Une porte au Nord de la Place d'Armes, Rue Notre-Dame.

REÇU par les derniers arrivages d'Automne, par le Great Britain et le Lady Seaton et attendu de jour en jour par le Great Britain et le John Bull un magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE, SATIN, VELOURS ET DE CASTOR, à vendre par le Soussigné à ses bas prix ordinaires, à l'ancien Établissement de Chapellerie de Londres, une porte au nord de la Place d'Armes, rue Notre-Dame. ANDREW HAYES. 4 mai 1847.

LACOSTE & MORIN, Notaires, Ont transporté leur Bureau au coin des rues Ste. Thérèse et St. Gabriel. 4 mai 1847.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & CIE.

MEMORIAL DE SAINTE HELENE, par le comte de LAS CASES, suivi de Napoléon dans l'exil par O'Meara & Automarchi, et de l'Historique de la translation des restes mortels de l'Empereur Napoléon aux Invalides, 2 magnifiques vols. gr. 8o. illustré.

LES RUES DE PARIS, Paris ancien et moderne, origines, histoire, monuments, costumes, etc., etc., ouvrage rédigé par l'élite de la littérature contemporaine et illustré de 300 dessins exécutés par les artistes les plus distingués, 2 vols. gr. 8o.

LES EGLISES DE PARIS, sous le patronage et avec l'approbation de MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS, avec belles gravures sur acier, 1 vol gr 8o.

COLLECTION DES TYPES DE TOUS les CORPS et des uniformes militaires de la République et de l'Empire, 50 planches coloriées, comprenant les portraits de Bonaparte, premier consul; de Napoléon, Empereur; du prince Eugene, du roi Murat, &c. 1 vol. gr 8o.

VOYAGES EN ZIGZAG ou excursions d'un pensionnat en vacances dans les cantons Suisses et sur le revers Italien des Alpes par R. Topffer, 1 beau vol. gr 8o illustré. Rue St. Vincent, No. 3, 4 mai 1847.

AVIS Le soussigné donne avis à tous ceux qui doivent à la Faillite de BESSE & FRERE de venir régler d'ice en 15 du mois prochain, au bureau de Messrs. PELLANT & BERNABE, No 130, Rue Notre Dame, faute de quoi leurs comptes seront remis entre les mains d'un Avocat qui sera chargé d'en faire la collection. W. MALSBURG Montréal, 20 avril 1847.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. COUR DU BANC DE LA REINE. Lundi le cinquième jour d'Avril, mil huit cent quarante sept. PRESENES: L'Honorable Mr. le Juge ROLLAND. " Mr le Juge DAY. No. 1260 EUSTACHE ROULEAU, fils, cultivateur, de la Paroisse de Ste. Anne dans le District de Montréal. Demandeur. ANTOINE CLAUDE dit NICOLAS, Cultivateur, de la dite Paroisse de Ste. Anne. Défendeur. LA COUR sur la motion de Messieurs La Fontaine et Berthelot avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de l'Huissier JOSEPH TISON au Bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette Province et qu'il ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, ordonne, que le dit Défendeur soit notifié par deux avertissements qui seront publiés en français dans le journal "La Revue Canadienne," et en anglais dans le journal "The Pilot," de paraître en cette Cour pour répondre à la présente demande et action du Demandeur, et ce sous deux mois après la publication du dernier de ces avertissements, et qu'à défaut du Défendeur de comparaître et de répondre à la dite demande en cette cause, dans le tems susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à jugement en cette cause tel que dans une action par défaut. (Par la Cour) MONK, COFFIN & PAPINEAU. P. B. R.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. COUR DU BANC DE LA REINE. Jeudi, le vingt-deuxième jour d'avril, mil huit cent quarante-sept. PRESENES: L'honorable M. le juge ROLLAND, " M. le juge DAY. No. 304. PIERRE BOISSEAU, écuyer, marchand, de la cité de Québec, dans le comté et district de Québec, et faisant commerce sous le nom et raison de "P. BOISSEAU & CIE. Demandeur, vs. Le Révérend FRANCIS JAMES LUNDY, Clerk, ci-devant de la dite cité de Québec, et maintenant de la cité de Montréal, dans le comté et district de Montréal, Défendeur.

"The Governors, Principal and Fellows of McGill college at Montreal, in the said province of Lower Canada." Les Gouverneurs, Principal et agrégés du collège McGill à Montréal, dans la dite province du Bas-Canada, un corps politique et incorporé, à la dite cité de Montréal, Tiers Saïsis. LA COUR ordonne, sur la motion de Messieurs LA FONTAINE et BERTHELOT, avocats du demandeur, qu'en autant qu'il appert par le retour du shérif de ce district, au bref de sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile en cette province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce district de Montréal, que le dit défendeur soit notifié par deux avertissements qui seront publiés en français dans le journal "La Revue Canadienne" et en anglais dans le journal "The Pilot" de comparaître en cette Cour pour répondre à la présente demande et action du demandeur, et ce sous deux mois après la publication du dernier de ces avertissements, et qu'à défaut du défendeur de comparaître et de répondre à la dite demande en cette cause, dans le tems susdit, sera permis au dit demandeur de procéder à jugement en cette cause tel que dans une action par défaut. (Par la Cour) MONK, COFFIN & PAPINEAU, P. B. R. 27 avril.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST. VINCENT, No. 8—Octobre 27 avril.

INSTITUT CANADIEN. MESSIRE DE CHARBONNEL, membre honoraire de l'INSTITUT CANADIEN, prononcera devant les membres de cette société un discours sur "Les caractères de la société chrétienne," dans l'EGLISE ST. JACQUES, JEUDI, le SIX MAI prochain. Personne n'y sera admis sans cartes; les membres de l'Institut pourront s'en procurer en s'adressant au Trésorier, au Bureau de Messrs. CHARRIER & DORION, rue St. Vincent, No. 22; les personnes étrangères à l'Institut s'en procureront chez Messieurs E. R. FABRE & CIE., rue St. Vincent et chez le Docteur TRUDEL, enseigneur des rues St. Jacques et St. Lambert; on pourra aussi s'en procurer sur les lieux au jour ci-dessus indiqué. Les portes seront ouvertes à sept heures et demi P. M., et M. de Charbonnel commencera son discours à huit heures précises. Le Prix des cartes d'entrée est de TRENTE SOUS. Par ordre, C. H. LAMONTAGNE, Secrétaire. I. C. Montréal, avril 1847.

LE MOIS DE MARIE ou LE MOIS DE MAI. A vendre chez E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 27 avril.

BOIS A VENDRE par le Soussigné: 2,000 Battons de 2 ans. 1,000 Scantling de 2 ans. J. D. BERNARD. 16 avril.

A VENDRE par le soussigné: ZINC de la fabrique bien connue de La Vieille Montagne en Belgique. J. D. BERNARD. 16 avril.

A VENDRE par le soussigné: HUILE à Bluteau de Hollande de Nos. assortis, HUILE à Bluteau de Clackmore, PIERRE à Moulange. J. D. BERNARD. 16 avril.

AVIS. Le Soussigné ayant été sollicité par plusieurs de ses amis d'ouvrir un MAGASIN DE COMMISSION ET D'ENCAISSEMENT, prend la liberté d'informer le public en général qu'il a loué les Chambres ci-devant occupées par MM. James Connell et cie., pour leurs magasins en gros, presque vis-à-vis l'Eglise Anglaise. Entrée par le porche entre les magasins occupés par MM. GARIEPY & SNYDER, et MM. PELLANT & BERNABE. Il sera prêt à recevoir toutes sortes de Marchandises, épicerie &c., en consignation, le et après le 15 courant. Pour ceux qui seront disposés à lui confier des consignations, le Soussigné prend la liberté de déclarer qu'il n'épargnera aucun soin pour favoriser leurs intérêts, et il espère que, vu sa longue expérience et ses connaissances dans les affaires, il aura une partie du patronage public. Il fera ailleurs des ventes de toutes sortes aux meilleurs termes possibles. LEWIS J. HARKIN. 23 avril, 1847.

Librairie Canadienne. VOYAGE DE LA PEROUSE, autour du monde, publié conformément au décret du 22 avril, 1791, et rédigé par M. L. A. Milet Mareau. 4 vols. in 4o. et Atlas in folio, prix de l'ouvrage complet £4. LE MAGASIN PITTORESQUE, orné de figures sur bois, imprimées dans le texte, années 1833 à 1845, chaque année forme un volume à deux colonnes, orné de 200 à 300 gravures. 13 vols. in 4o. LES PRISONS DE PARIS, Histoire, types, mœurs, par Maurice Alhoj et Louis Larine, édition illustrée 1 vol. gr. 8o., prix 27s. 6d. LES ANGLAIS PEINTS PAR EUX-MEMES, par les sommités littéraires de l'Angleterre. dessins de M. Kenny Meadows, 2 vols. gr. 8o. illustrés, prix 50s. Rue St. Vincent, No. 3. 30 avril, 2847.

A LOUER, CETTE BELLE MAISON et dépendances appartenant à M. F. X. BEAUDRY, située sur la rue St. Charles Borromé, No. 70, avec jardin planté d'arbres fruitiers de la meilleure qualité, avec cour, écuries, remises, glacière, etc., Loyer £60 par an. S'adresser à PIERRE RICHER. 27 avril.

MAISONS A LOUER, DEUX MAISONS sur la rue Craig, (coin de la rue Côté) avec Glacières, Ecuries, etc. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Lagacchettièr, Ou à C. A. BRAULT, N. P. 27 avril.

MONTRES EN OR REÇUMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

Blé de Semence. 400 MINOTS de BLE de la MER NOIRE d'une qualité supérieure, à vendre. S'adresser à M. J. HAYS, 38 Bâtisses de l'Acqueduc. Montréal, 12 mars 1847.

A VENDRE, Aux Bureaux de la Revue Canadienne, Le 1er VOLUME de L'ALBUM, ÉLÉGALEMENT RELIÉ. PRIX: seulement 15 schellings. TROIS PIASTRES. 13 avril.

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LE PÈRE LACORDAIRE.

(Suite.)

Cette pensée, bien qu'il soit facile avec un peu d'attention de la saisir, n'apparaît pourtant pas très-manifestement dans tous les sermons de M. Lacordaire; les premiers surtout, qui suivirent la rupture avec M. de La Mennais, portaient encore à un haut degré l'empreinte du catholicisme libéral et révolutionnaire de l'Avenir.

Mais son succès avait été trop éclatant pour qu'on ne revint pas à lui. Au carême de 1835, on lui proposa de prêcher à Notre-Dame, à la condition qu'il lirait préalablement à l'examen de ses supérieurs un plan et des cadres de conférences.

La son succès fut plus grand encore qu'à Stanislas. Pendant tout le carême une masse de jeunes gens se pressa autour de sa chaire. Cependant ses supérieurs, ne le trouvant pas encore assez dépourvu du vieil homme, l'engagèrent à retourner à Rome pour se calmer tout à fait.

(1) Dans son dernier sermon, le Père Lacordaire a salué l'occasion de rappeler avec reconnaissance à Mgr Auvé, archevêque de Paris, le service que l'abbé Affre lui avait jadis rendu.

Rome, malgré ses vives et réitérées instances. Or on affirme que le nouveau départ pour Rome, malgré les vives et réitérées instances, eut justement pour cause plusieurs observations sévères sur des idées et des formes de langage qu'on trouvait suspectes; on indiqua même comme un des motifs principaux de la résolution que prit alors M. Lacordaire d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, le désir d'affranchir sa parole de toute censure épiscopale, en ne relevant plus que du général de son ordre.

graphiques, pour n'avoir plus à m'occuper que de résumer et d'apprécier de mon mieux, avec toute la modération, mais aussi avec toute la franchise que nécessite le sujet, en m'appuyant sur des sermons et particulièrement des écrits de M. Lacordaire, de résumer, dis-je, et d'apprécier de mon mieux le maniement de l'ancien rédacteur de l'Avenir entend aujourd'hui l'application du catholicisme à l'état social.

Si M. Lacordaire était un prédicateur ordinaire, dissertant exclusivement, comme ses illustres devanciers ou ses contemporains, sur des questions de dogme chrétien ou de morale chrétienne, une appréciation critique de sa pensée serait à mes yeux unedemi-inconvenance et une témérité; mais M. Lacordaire est un prédicateur d'un genre nouveau, et tel qu'on peut dire de sa parole qu'elle appartient à la fois à l'ordre spirituel et à l'ordre temporel, car elle semble avoir adopté pour thème unique cette question mixte des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Avant d'aborder ce lumineux manifeste de M. Lacordaire contre la raison, intitulé Lettre sur le Saint-Siège, il nous faut remonter plus haut et suivre la métamorphose du rédacteur de l'Avenir, en la prenant à son point de départ, l'encyclique.

On a vu dans ce qui précède comment, lors du voyage à Rome avec M. de La Mennais, M. Lacordaire, après avoir rédigé lui-même le mémoire présenté au pape en faveur du système de l'Avenir, se sépara brusquement de son compagnon de voyage, et retourna en France où

l'encyclique ne tarda pas à venir le confirmer dans la conviction de ses erreurs. Il s'empressa d'adhérer à la décision pontificale, et garda le silence jusqu'à l'apparition des Paroles d'un Croquant. Aussitôt que M. de La Mennais se fut précipité ouvertement dans le schisme, son ancien disciple dut devoir rompre le silence, et il publia, dans l'Univers religieux du 2 mai 1834, un article intitulé de l'Etat actuel de l'Eglise de France, où il déclarait qu'il n'était depuis longtemps séparé de M. de La Mennais, et où il annonçait en quelque sorte officiellement, son repentir d'avoir contribué autrefois à l'exaltation des esprits, et sa rétractation des doctrines qu'il avait naguères professées.

Quelque temps après, M. Lacordaire voulant sans doute prouver que cette rétractation n'était pas seulement un acte de soumission et de foi catholique, mais encore le résultat d'une conviction réfléchie, entreprit de réfuter la philosophie de l'Essai sur l'Indifférence qui avait en quelque sorte servi de base aux doctrines de l'Avenir; car la même fusion que M. de La Mennais avait d'abord tenté d'établir entre la foi et la raison, l'Avenir prétendait la réaliser, au point de vue politique, entre l'antique papauté et la démocratie moderne.

On connaît la doctrine philosophique de l'Essai sur l'Indifférence. M. de La Mennais trouvait la philosophie affranchie depuis trois siècles du joug de la théologie et n'admettait plus, sur la question fondamentale de la certitude, d'autre autorité que celle de l'évidence, tandis que la théologie, au contraire, n'admettait d'autre évidence que celle de l'autorité. Ce sont ces deux puissances, depuis si longtemps séparées, qu'il entreprit de ramener à l'unité, en prouvant à la philosophie l'évidence de l'autorité, c'est-à-dire de la révélation, par l'autorité même de l'évidence, entendue, non plus dans le sens individuel de Descartes, comme un résultat perdu par la raison privée de chacun, mais bien comme le résultat de la raison générale de l'espèce.

seul pourrait être considéré comme le dépositaire de l'oracle infallible de la vérité. Cela posé, il examina les vérités reconnues par la raison générale du genre humain; il établit la conformité du symbole antique et universel avec le symbole chrétien; il s'efforça de prouver par les monuments de tous les peuples que le genre humain avait cru toujours et partout aux dogmes enseignés par l'Eglise catholique, et il en conclut que chacun devait y croire, sous peine de mettre sa raison au-dessus de la raison générale du genre humain, c'est-à-dire de nier sa propre raison en niant celle de l'humanité.

Cette démonstration philosophique de la vérité religieuse excita des récriminations dans les deux camps; tandis qu'une partie des catholiques repoussait comme dangereux un système qui prétendait éteindre la foi sur un point d'appui humain, les philosophes se récrièrent contre cette manière de confisquer les droits de la raison individuelle au nom de la raison générale interprétée catholiquement, c'est-à-dire, ainsi qu'on l'exprimait assez plaisamment, d'admettre la voix du régiment à la condition que la voix des soldats ne compterait pas. D'un autre côté, un grand nombre de catholiques, convaincus qu'il y avait profit pour l'autorité de l'Eglise à ce que la révélation fût présentée, non plus seulement comme un fait isolé dans l'histoire du monde et se prouvant par lui-même, mais encore comme le résumé de toutes les révolutions antérieures, comme l'écho traditionnel de la parole divine vibrant perpétuellement à travers l'espace et le temps, un grand nombre de catholiques adhèrent avec ardeur à une doctrine qui, en donnant une plus large base à l'autorité de l'Eglise, semblait agrandir le terrain dans lequel s'élevait jusqu'à renfermée la discussion.

Je n'ai pas à discuter ici philosophiquement la doctrine en elle-même; je dois m'en tenir à la réfutation du maître par le disciple. Cette réfutation n'a rien de neuf; elle consiste tout simplement à reproduire contre la raison générale un argument déjà connu et allégué contre la raison individuelle.

(A continuer.)

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

HISTOIRE DES GIRONDINS,

PAR M. DE LAMARTINE.

L'ouvrage de M. Lamartine, si impatiemment attendu, l'histoire des Girondins, vient de paraître. Nous nous proposons de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques tableaux saisissants, extraits de ce livre admirable, mais avant qu'on nous reproche d'avoir douté de publier une excellente critique, qui donnera tout d'abord une idée générale de l'ouvrage; beaucoup de nos lecteurs ne se rappellent pas les Girondins que leur mot héroïque et leur langage sublime. M. de Lamartine, M. Ailly a retracé ce temps avec la verve qu'on lui connaît, nous arrangerons mieux faire que de nous servir de sa description.

Le 30 octobre 1793, à dix heures du soir, vingt prisonniers rentrèrent à la Conciergerie, après avoir été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire: c'étaient les girondins; Brissot, Ducos, Fonfrède, Gensonné et Vergniaud marchaient à la tête de ce cortège illustre, qui portait secrètement le deuil de la révolution française. Un de leurs compagnons venait de les quitter à jamais, trop faible ou trop fort pour attendre la mort commune du lendemain: Valazé, en entendant son arrêt de mort, s'était tenu sur la sellette du tribunal; les guichetiers dépouillèrent son corps dans une salle de la Conciergerie, et ce fut dans cette salle même que se passa la dernière nuit des girondins.

Ils étaient là, dans une chambre ensanglantée, ces poètes, ces tribuns, ces gentilshommes, ces prélats, ces hommes de guerre, qui devaient mourir le lendemain. Ils s'assirent autour d'une table, dont la nappe étalait le sang de Valazé, et ils firent en commun, a dit M. Thiers, un dernier repas où ils furent tour à tour gais, sérieux, éloquentes.

La veille des girondins commença par le souvenir de la jeune république, et par la crainte de la tyrannie qu'ils avaient peut-être léguée à la révolution. Ils parlèrent des rôles qu'ils avaient joués dans la tragédie révolutionnaire, et la pensée de la mort qu'ils allaient subir provoqua bientôt, entre toutes ces nobles intelligences, une discussion calme, grave, éloquente, poétique, sur Dieu, sur la religion, sur l'immortalité de l'âme.

Les girondins burent ensuite à l'avenir, à la gloire de leurs amis, en se demandant peut-être si tous ces nobles amis pourraient leur survivre; les cris de patrie et de liberté retentirent au fond de cette Conciergerie que Fouquier-Tinville avait surnommée l'antichambre de la guillotine; enfin, la causerie devint plus vive, plus franche, plus familière; les demi-dieux consentaient à n'être pour un instant que des hommes.

Mainvielle, Ducos, Gensonné et Boyer-Fonfrède firent circuler autour de la table, avec les verres qu'ils emportaient à l'envi, l'esprit, la gaieté, le persillage, l'abandon, l'insouciance, le comte, tout l'enthousiasme d'une héroïque folie: la Girondo avait produit des Athéniens.

A quatre heures, les hymnes et les chansons couronnèrent le festin: les convives empruntèrent des fleurs à la poésie. Après les beaux airs patriotiques de la révolution, chantés en chœur, Viger fredonna quelques refrains amoureux; Duprat roucoula une romance patoise; Ducos chanta des couplets dont il était l'auteur,

et Gensonné se leva pour répéter la Marseillaise...

En ce moment-là, cinq heures du matin, les concierges et les guichetiers parurent sur le seuil de la porte; ils venaient faire l'appel des prisonniers, afin de les reconduire dans leurs cachots.

Le 31 octobre, à onze heures du matin, les Girondins sortirent de la Conciergerie, et leur premier regard, du haut de la charrette, tomba sur madame Roland, que l'on menait, de l'Abbaye, au tribunal révolutionnaire. Les girondins moururent ensemble sur l'échafaud; ils léguaient, dans le souvenir de leur vie et de leur mort, un admirable sujet d'étude historique à Charles Nodder et à Lamartine.

Ce sont ces girondins dont M. de Lamartine a entrepris l'histoire, et, disons-le tout d'abord, l'historien a été digne de la tâche qu'il s'était imposée.

Son livre embrasse la grande période des citoyens, des héros, des saints, des martyrs et des scélérats, des belles vies, des morts plus belles, des vertus sublimes et des crimes atroces. Il commence à la mort de Mirabeau, et finit à la mort de Robespierre, au 9 thermidor. Mirabeau ouvre glorieusement cette mémorable époque, semblable à l'une de ces statues gigantesques et puissantes que Michel-Ange sculptait à l'entrée de ses monuments, comme pour annoncer un monde nouveau. Le député d'Aix et de Marseille, le patriote révolté, le Grec en fureur, devient l'éloquent initiateur de 89. L'âme de la révolution est en lui. Il communique au peuple cette âme qu'il a reçue du peuple, cette âme qui s'agite, éclate en tout sens, qui se fait légion et foule, qui, après Mirabeau, Lafayette, Bailly, s'incarne au moment dans Vergniaud, madame Roland et les girondins; puis se souille et rugit en Danton, audacieux et terrible comme une ivresse; puis s'endort en Robespierre, implacable comme une orthodoxie. Ces hommes qui représentent les colères, représentent aussi les idées de la révolution. C'est là leur honte et leur honneur. Robespierre et Saint-Just guillotinés, il est bien encore question de gloire militaire, de monarchie constitutionnelle, mais la liberté, l'égalité, la religion du déisme ont atteint leur cime. Deormais la démocratie sera forcée de repasser par les mêmes traces, en maudissant les crimes, en en jetant l'eau lustrale sur les dalles et sur les noms, et purifiant tout, comme on purifie un temple où un sacrilège a été commis.

Tel est l'espace que M. de Lamartine parcourt dans son livre, tantôt roman, tantôt poème, toujours histoire. Il y rencontre une variété d'hommes et de faits, qu'il raconte avec la prodigieuse souplesse de son talent, au rayon de l'idée morale, que d'autres n'ont pas vue, mais dont M. de Lamartine salue partout la faible lueur, à travers les ténèbres de ce sanglant et glorieux chaos.

Tous les faits, tous les hommes de cette immense régénération, qu'on appelle la révolution française, il les étudie et les reproduit avec conscience et avec bonheur. Cet arbre aux mille rameaux, il ne le décrit pas seulement par le complot, il le raconte jusqu'aux racines. Les événements de ce drame immense, il les déroule par leur commencement: les acteurs, ils les suit

dès leur origine. Il traverse leur vie privée, et il l'éclaire jusqu'au pathétique. Il éclaire ce vaste horizon, au flambeau de la philosophie qui domine chaque siècle et chaque période historique. Il sait que la révolution française a été préparée par la réformation religieuse, cet affranchissement de l'esprit, et que Luther est l'ancêtre de Mirabeau. Il sait aussi que le 89 de la bourgeoisie sera dépassé à son tour, et mènera inévitablement à un 89 plus complet, au 89 pacifique de la démocratie. Et cette intelligence générale de son sujet lui permet de juger providentiellement, avec vérité, ce qu'il a peint avec enthousiasme. Pour arriver à la science complète des faits et des hommes, à la réalisation de son œuvre, que de recherches, que de travaux, que de labeurs dont les lecteurs ne se doutent jamais! Non seulement il a compulsé toutes les pièces diplomatiques, politiques et militaires, tous les journaux, le Moniteur en tête, tous les mémoires, toutes les annales de ces temps si divers dans leur unité; mais il a découvert des milliers de papiers inédits, des correspondances, des notes, des secrets de famille. Il a fait la revue de tous les survivants de cette époque prodigieuse, personnages curieux, brisés, mais non vaincus par les ans, et dont la plupart, pleins de révélations instructives, d'éloquence familière, de majesté hébraïque, persistent dans une conviction obstinée, leur dernière grandeur. Caractères de bronze qui gardent en vives arêtes l'empreinte de 93! Quel heureux hasard pour M. de Lamartine qui a pu converser avec ces témoins passionnés dont il a fécondé les paroles, en devinant les reticences, en corrigeant les colères, mais en relevant le geste, la pose, la couleur, et le cri de leur poitrine qui résonne encore dans leur fer langage, comme le coup et l'accent des temps.

Nous le dirons sans détour. Avant d'avoir lu l'ouvrage entier, nous faisons un reproche grave à M. de Lamartine de sa partialité pour certains tribuns souillés de crimes, et nous nous proposons de la combattre. Mais, en passant de quelques fragments à l'ensemble, nous avons changé d'avis.

Trois considérations nous ont frappé qui absolvent M. de Lamartine.

Et, d'abord, il n'est jamais systématique. Il ne s'est pas fait des hommes tout d'une pièce. Ceux qui il avait loués une première fois pour de beaux discours et de belles actions, il les poursuit et les flétrit pour des actions coupables ou pour des paroles atroces. Il n'est fidèle à aucun caractère qui se dément lui-même; et, quand un homme qui était un grand citoyen devient un scélérat, un scélérat, un bourreau, M. de Lamartine, qui n'a pas tu le bien, ne tait pas non plus le mal, peu soucieux de mettre l'unité où la nature a mis la contradiction, juge tantôt bienveillant, tantôt sévère, selon les occasions, et ne se proposant pour but, pour unité, que la vérité austère de l'histoire.

Comment ne serait-il pas conduit ainsi à l'idée morale? Voilà le flambeau de M. de Lamartine. Dans cette période agitée où l'idée morale, après avoir été méconnue jusqu'aux attentats, a été insultée, outragée, ou du moins délaissée par tant d'écrivains, M. de Lamartine n'en a jamais été le déserteur. Il l'a toujours reconnue, honorée, adorée, et dans ce livre plus

que dans aucun autre. Ce n'est pas certes qu'il soit indifférent ou même impartial; il est partial pour la révolution française, et il veut son triomphe; mais comment? Par l'épée de la guerre et par le glaive de la loi, pourvu que la guerre soit légitime, et que la loi soit juste. Au-delà le droit cesse, les crimes commencent; or, les crimes ne sont pas nécessaires. Royer-Collard l'avait dit d'une voix austère, Lamartine le dit d'une voix irrésistible. Il le dit, il le persuade. On s'élève avec lui de l'idée morale, et, lorsqu'on la trouve éteinte, soit dans la boue, soit dans le sang, et qu'il la rallume, on s'associe à ce devoir tant négligé, tant violé de nos jours, et l'on maudit le fatalisme, ce fantôme dérisoire de la Providence qui met l'égoïsme là où elle a placé le dévouement, et qui, peu à peu, consigne toutes les libertés, excuse et glorifie toutes les tyrannies.

Ces instincts de l'historien une fois constatés, on reconnaît qu'au milieu de personnages plus ou moins coupables, plus ou moins criminels, et qui lui arrachaient quelquefois, peut-être, une parole imprudente d'éloge qui s'adresse, il est vrai, moins à l'homme qu'au moment, on reconnaît avec joie qu'il y a dans cette histoire deux personnages nouveaux, les seuls auxquels M. de Lamartine se dévoue complètement, qu'il cache ou qu'il le montre. Ces deux personnages sont, à tout bien examiner, et plus qu'il ne le croit lui-même, l'un son héros, l'autre son guide. Son héros, ce n'est ni Vergniaud, ni Danton, ni Robespierre, ni Saint-Just; c'est le peuple dont il déroule les destinées, le génie et les droits. Son guide, ce n'est pas la Virgile du Dante, ce n'est pas la muse antique, le Clio de Thucydide, non, son guide, son inspirateur, c'est le Dieu des pauvres et des petits, dont il pénètre les conseils, dont il interprète le cœur, et qu'il proclame le chef éternel de la démocratie du monde.

Voilà l'esprit, la pensée et, pour ainsi parler, l'âme de ce grand livre; la forme en est digne. Le talent est immense. Il est égal au sujet, et c'est tout dire. Le style est très naturel, très fort, très-éclatant. Il se déroule encore quelque fois en longs plis à la manière d'une tunique des temps primitifs, mais il se resserre et s'agrafe souvent comme une armure moderne. C'est à un progrès dans M. de Lamartine. Il apprît à être concis, nerveux à propos. Plus enclin par le tour de son génie à se développer dans de larges périodes homériques ou cicéroniennes, il arrive, lorsque la situation l'exige, à graver, à frapper ses paroles en figures d'airain, comme Salluste ou Tacite. Il a compris la puissance de la brièveté, et, quoique Athénien par nature et par goût, il a, quand il le faut, le laconisme et la gravité.

Cette souplesse est, avec une abondance, une fécondité toujours croissante, le double caractère de ce livre. Joignez-y l'intérêt le plus profond, le plus intime, le plus poignant, l'intérêt jusqu'aux larmes, tous les gémissements, tous les sanglots, tous les cris du cœur, sans que le droit, la philosophie soient sacrifiés un seul instant, au plus fort des douleurs et des plaintes. Telle est, selon nous, cette histoire, cet acte de foi en huit volumes, cette improvisation gigantesque, cette fièvre confession de tout un peuple par un citoyen de ce peuple, qui compaît à la

nature, à la famille, aux désespoirs de l'âme, et qui cependant reste fidèle aux principes de la révolution. Rare et puissante humanité d'une sensibilité vraie et d'une raison invincible!

Comme historien, M. de Lamartine ne ressemble pas à ses devanciers: près desquels il se place, sans leur nuire et aussi sans être diminué. Là, comme partout, chacun garde sa taille.

Bossuet a écrit l'histoire en poète et en prophète; il lui a donné l'âme d'une révélation biblique, d'une genèse continue, d'une théologie éternellement et systématiquement créatrice. Voltaire est un bon moine; et il a crayonné l'histoire en tacticien héroïque de la philosophie; l'histoire a été pour lui une ingénieuse machine de destruction, une stratégie exterminatrice. De nos jours, M. Guizot a réduit l'histoire à un grave enseignement politique; M. Thiers l'a rédigée en annales vivantes d'administration et de guerre; M. Mignet l'a frappée en médaille; M. de Barante en a fait une chronique racontée; M. de Lacretelle, un récit émouvant et classique; M. Thierry un poème d'érudit; M. Michelet, si original et si imprévu, a fait, lui, de l'histoire une encyclopédie du cœur et des idées, un drame multiple et saisissant; M. Louis Blanc, l'éloquent doctrinaire de la montagne, en a fait un plaidoyer républicain; M. de Ségur, un admirable fragment d'épopée. L'analogue de M. de Lamartine avec ce dernier écrivain vient de ce que leurs deux beaux livres sont empreints, à un haut degré, du sentiment de l'antiquité! M. de Lamartine est un Plutarque épique.

En résumé, M. de Lamartine, après avoir chanté en poète l'infini et ses abîmes, le cœur et ses mystères, ne s'est point senti lassé; et, changeant d'horizons, au lieu de vivre de pure lumière, il s'est nourri de la moelle des idées et des choses. Il s'est élancé de la retraite dans les orages du forum. Le poète a parlé en orateur, et, du haut de la tribune, il a défendu la liberté et l'égalité avec les accents pathétiques et la mâle éloquence du citoyen. Il ne s'est pas arrêté là il s'est fait l'historien de la révolution française. Il en a raconté tous les partis, et les a tous représentés, tous compris, tous aimés, par ce que chacun avait de bon et de légitime: le sentiment chez les royalistes; chez les patriotes, l'héroïsme et le dogme; la conscience chez les modérés. Placé au-dessus de tous les partis, avec la passion de l'idée révolutionnaire au cœur, il condamne, ou glorifie, ou excuse, ou explique, ou justifie dans une grande pensée de réconciliation et de paix. Il conclut par le pardon mutuel et par la fraternité, comme la Providence.

Les Girondins seront l'épopée de la France, et, ce qui est plus beau, ils seront aussi un des évangiles de la démocratie. Puisse la démocratie croire à ses destinées et à la forte parole qui les lui annonce! Et puisse M. de Lamartine vivre assez pour entrer avec tout le peuple dans ces régions fertiles sur lesquelles il se penche et qu'il nous signale avec l'élan d'un tribun, la majesté d'un historien, l'autorité et la conviction d'un homme d'état!

J.-M. D.